



LE JOURNAL MUNICIPAL 2023 DE SAINT-CRÉAC

❖ MOT DU MAIRE



Vincent Bégué, maire de Saint-Créac

Mes chers administrés,

Depuis le début de notre mandat, nous avons enfin vécu une année dite normale, sans restriction sanitaire du moins. Ainsi nous avons pu continuer à mettre en place toutes les actions que nous nous étions programmés lorsque vous nous avez élus. La crise sanitaire passée, nous voilà confrontés à une crise politique au nord-est de l'Europe qui a pour conséquences de créer une crise énergétique et une flambée des prix. En effet, manger, nous déplacer, nous chauffer, exercer nos métiers coûtent cher et ce n'est, a priori, pas terminé. Nous sommes tous obligés de fournir des efforts et de faire attention à notre consommation d'énergie. Cette crise a également un impact sur les finances publiques, notamment pour notre communauté de commune. Assumer toutes les augmentations de charges, assurer tous les services, le tout sans augmenter la fiscalité va devenir une équation difficile à résoudre.

Heureusement, malgré ce climat morose, notre village a su retrouver un esprit festif et espérons qu'il en sera de même pour 2023. Le fait majeur pour la nouvelle année sera l'arrivée de la fibre dans tous les foyers. Avec le conseil municipal, nous allons continuer à œuvrer pour le bien de notre commune. Prenez soin de votre santé et de celle de vos proches, gardez un esprit positif, profitez des quelques événements festifs qui seront organisés en 2023 dans notre village. Gageons que les mois à venir auront une actualité plus légère.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé, afin que vous viviez au mieux auprès des vôtres et que l'on puisse partager de bons moments au sein de notre village.

❖ ETAT CIVIL

Décès : Nous déplorons le décès à l'Ehpad de Lectoure le 27 juin 2023 de Suzanne MONTANÉ (née DUNAUX le 14 août 1928 à Saint-Créac) à l'âge de 94 ans ; la cérémonie religieuse a eu lieu en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure et l'inhumation au cimetière de Saint-Clar ; et le 7 janvier 2023 de Régine DUPUY (née le 24 octobre 1942 à Saint-Créac) à l'âge de 80 ans. Nos pensées vont à leur famille.

❖ ECHOS

Bravos à Candice Bégué pour son Master et CAPES « Histoire & Géographie » ; à **Maxence Bégué** pour sa Licence Pro « Parcours robotique » ; à **Ludovic Davasse** pour son Bac Pro « Mécanique » ; à **Lili Dirat** pour son diplôme national du brevet (mention TB) et à **Claire Dirat** pour son Master 2 en « Sciences Analytiques pour le Vivant et l'Environnement » (mention B) ; à **Charlotte Godon** pour son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – activités équestres ; et à **Geoffrey Guérin** pour son Master « Commerce & Marketing ».

❖ TRAVAUX REALISES ET FUTURS

➤ **Voirie :** la CCBL est intervenue pour curer les fossés le long du chemin de Cascavet (4 690€) et pour refaire le revêtement bitume bi-couche sur la route de Mauroux depuis la RD 18 (11 697 €).

➤ **Renforcement du réseau d'électricité au centre du village** : en 2022, ENEDIS a fait installer un nouveau transformateur MT/BT à l'arrière de la salle des fêtes, un câble souterrain MT jusqu'au poteau d'arrivée de la ligne aérienne MT et des câbles souterrains BT de connexion au réseau de distribution dans le village. Un nouveau portique aéro-souterrain a été mis en place pour supporter les dérivations vers Monjouan et Le Haget. **Le nouveau réseau électrique MT/BT, incluant le nouveau transformateur et le réseau de câbles MT/BT ont été mis en service le 9 avril 2023.** Le transformateur sur poteau et la ligne électrique MT alimentant le village devant l'église ainsi que le poteau béton ont été ensuite démantelés.



➤ Projets futurs :

- Suite aux réponses favorables de la DETR et du CD32 pour financer les **travaux de rénovation du mur du cimetière**, mais à condition de passer par les Monuments Nationaux (le mur étant inscrit Monument Historique), la municipalité a demandé une étude d'avant-projet détaillée à l'Architecte du Patrimoine DPLG M. Pierre Cadot, qui nous a remis son rapport le 3 janvier 2023, incluant les spécifications et un devis des travaux estimé à 120 000 € HT (à effectuer par des maçons habilités utilisant des techniques à l'ancienne et supervisés par un architecte du patrimoine). Ce dossier était nécessaire pour déposer une demande de Permis de Construire.

- Après l'avis favorable donné fin 2022 par le Conservateur Départemental du Patrimoine, M. Michel Hue, une mission de 3 jours du 16 au 18 janvier 2023 pour réaliser **un inventaire des objets mobiliers de l'église**, notamment des vêtements liturgiques, en vue de leur valorisation, a été effectuée par Mme Amandine MAURIN, responsable du Pôle Patrimoine au CD-32, assistée de trois spécialistes : Mme Bournerie pour les constats d'état, Mmes Ardenne et Lasserre pour l'inventaire et les prises de vue. Le rapport complet recensant plus de 300 objets (hormis ceux classés) dument documenté et détaillé a été remis et présenté à la municipalité le 4 juillet 2023. Un deuxième recueil compilant les recommandations pour l'entretien, la sauvegarde et la mise en valeur de ces objets a été envoyé en septembre. **Ces rapports peuvent être consultés par tous les habitants à la mairie.**

Avant de procéder à d'éventuels travaux de valorisation, il nous été demandé de procéder à un **diagnostic complet des murs de l'église**, incluant notamment un examen du clos et du couvert et des fissures apparentes : un devis de M. l'Architecte du Patrimoine M. Pierre Cadot a été reçu à cette fin en octobre 2023, pour un montant de 9792 € TTC. Les dossiers de demande de financement pour le soutien à la restauration du patrimoine sont en cours d'élaboration avec la Région Occitanie, la DRAC, le CD-32 et la fondation du Patrimoine : ils seront finalisés au début de l'année prochaine.

❖ DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

- **Gers Fibre** (filiale de Gers Numérique) a déployé la fibre en aérien sur le domaine public de la commune à partir du début d'année. Ce réseau FO est rattaché au NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Tournecoupe. **La zone autour du village a été opérationnelle dès cet été** : l'opérateur Orange a alors proposé aux habitations concernées leur raccordement au PB (Point de Branchement) du réseau fibre, avec un abonnement approprié aux besoins de chacun. Le raccordement final inclut la pose d'une PTO (Prise Terminale Optique) chez l'habitant (pour la 1^{ère} année seulement, ce branchement est gratuit grâce à une subvention de Gers Numérique). **Fin décembre, les zones**

autour des hameaux d'En Mansaut et d'Embarthe n'étaient toujours pas opérationnelles, alors que les fibres optiques ont bien été installées sur les poteaux du réseau d'Orange, suite à de gros problèmes sur le câble FO reliant la D13 au répartiteur de Saint-Clar.

❖ LA COLLECTE DES DECHETS

- En 2022 le **Comité Syndical du SIDEL** (Syndicat Intercommunal de Lomagne) avait décidé l'abandon de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au profit d'une **REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)**. En 2023 le comité a travaillé sur les modalités de son installation : à partir de 2025 sera mis en place un système de collecte au volume d'ordures ménagères jetées et le système de facturation au poids sera opérationnel en 2026. Les containers de collecte des ordures ménagères et du tri seront modifiés et l'espace poubelles sera réaménagé en 2024.

❖ ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Suite à la présentation du projet à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) le 3 novembre 2022 et l'avis favorable à l'unanimité de ses membres, la procédure a suivi son cours avec l'**Enquête Publique** qui s'est tenue du 13 mars au 18 avril 2023. Le commissaire en charge de cette enquête, M. Gilles Contessi, a pu recevoir de nombreux commentaires des habitants. Le rapport final du commissaire enquêteur a été publié le 25 avril 2023. Le dossier complet a été mis régulièrement en ligne sur le site internet de la commune.

L'avis motivé du commissaire enquêteur conclut que notre projet de carte communale est cohérent par rapport à ses objectifs mais doit être revu à la baisse par rapport aux avis du Scot et de l'enquête environnementale. Cette révision à la baisse avait déjà été prise en compte par la municipalité et transmise au bureau d'étude Paysages. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la validation du dossier final le 2 août 2023. Le document définitif réalisé par le cabinet Paysages a ensuite été transmis au préfet pour signature. L'aval du préfet a finalement été obtenu en novembre 2023.

❖ PROJET D'ADRESSAGE



Après validation en 2022 des nouveaux noms de routes, chemins et rues à l'extérieur et au sein du village, et de la numérotation proposée par La Poste, la commande a été passée en début d'année à la société **Signaux Girod** pour la fourniture de 32 panneaux indicateurs (à poser à chaque extrémité des voies) et 76 numéros de maison (représentant la distance en mètres séparant les habitations du début de la voie). L'ensemble des panneaux et numéros (avec leurs fixations) ont été reçus en novembre **et devraient être posés prochainement.**

❖ VIE COMMUNALE

➤ **Exercice national de sûreté nucléaire à la centrale de Golfech du 7 juin :**

Dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'Etat et EDF pour l'ensembles des centrales nucléaires français tous les cinq ans, notre commune a participé à un exercice de simulation d'accident. L'objectif de cet exercice était de tester les dispositifs opérationnels notamment d'alerte afin d'assurer la protection de la population.

A partir d'un scénario fictif un accident a été simulé, nécessitant la mise en œuvre du Plan d'Urgence Interne (PUI) à la centrale de Golfech. Cet accident fictif dépassant le périmètre de la centrale, le préfet du Tarn & Garonne a déclenché le Plan Particulier d'Intervention (PPI) en liaison avec le préfet du Gers pour les communes gersoises entrant dans le périmètre de sécurité de la centrale, en particulier Saint-Créac. Cet exercice a également permis de tester le nouveau dispositif d'alerte « FR-ALERT » qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes sur la zone en danger.

Le 1er juin la municipalité a participé à une réunion publique d'information avec le préfet, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire), la direction de la centrale de Golfech et des services opérationnels de l'Etat à Golfech. Le 7 juin, une personne de la municipalité était de permanence à la mairie pour répondre aux appels fictifs, tandis que le maire participait à une table ronde d'exercice de simulation de la crise à la mairie de Lectoure. Des documents synthétisant « les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de Golfech » ont été distribués : ils sont disponibles à la mairie.



➤ Le **tournoi de pétanque** annuel avec les Conseillers Municipaux des communes alentour a été organisé cette année, à l'initiative de la mairie, le 4 août. Ont participé les CM de : Avezan, Isle-Bouzon, Mauroux et Saint-Créac. Un moment de convivialité très apprécié par l'ensemble des participants.

➤ Comme chaque année, la commune de Saint-Clar a organisé le jeudi 17 août la Thonade, journée de fête autour de l'ail blanc de Lomagne. A cette occasion, un **concours du meilleur tourin à l'ail** a eu lieu : la commune de Saint-Créac y a participé avec les fins cordons bleus Colette & Jean-Louis, Bernadette, Roselyne et Sylvie. C'est la commune de Gramont qui a gagné le glorieux trophée, mais St-Créac a reçu un beau diplôme les encourageant à reparticiper l'année prochaine !



➤ Comme en 2021 et 2022, la commune a participé aux **Journées Européennes du Patrimoine des 16 & 17 septembre**, en proposant une visite guidée de notre église St-Loup et de ses fresques classées Monument Historique. Au total, nous avons eu une cinquantaine de visiteurs, sans compter les 200 spectateurs ayant assisté le dimanche à 17h au concert d'inauguration de l'orgue.

➤ **Inauguration de l'orgue à l'église Saint-Loup** : l'inauguration officielle de l'orgue conçu et réalisé par **Patrice Bellet** a été organisée par la municipalité de Saint-Créac, avec l'aide de l'Association Loisirs & Culture, le dimanche 17 septembre 2023, avec un concert inaugural préparé par les amis de Patrice : les organistes Michel Bouvard, Yasuko Uyama-Bouvard, Albertus Dercksen, Cécile Glaenzer, Willem Jansen, Christophe Revel et aussi Francine Estrémé, soprano et Marie Bouvard-Raully, violoniste. A l'issue du concert, la médaille d'honneur de la commune a été remise par M. le maire à Patrice lors d'une cérémonie très émouvante. Pour marquer cet événement exceptionnel, surtout pour un village de la taille de Saint-Créac, une brochure souvenir retraçant tout le parcours de la construction et de l'installation de l'orgue, puis du concert inaugural, a été éditée par la mairie : un exemplaire est joint à ce journal en cadeau à tous les Saint-Créacais.

1^{er} Rappel : il est interdit de déposer des ordures à côté des poubelles ! Les encombrants, cartons et gravats doivent impérativement être apportés (gratuitement) à la déchetterie !

Déchetterie de Manaut à St-Clar (route de Lectoure, après le moulin de Rochegude) :

Horaires : mar-mer-jeu & sam 14h-17h ; vendredi 9h-12h30 ; tel. gardien M. LABAN 06 45 25 92 14

2^{ème} Rappel : les propriétaires de terrain doivent assurer le débroussaillage et l'élagage de leurs arbres, pour ne pas empiéter sur la voie publique et créer de pannes sur les réseaux Enedis et Orange.

N° de téléphone d'alerte ENEDIS :

En cas de dommage constaté ou de problème vécu sur les réseaux électriques :

appeler le N° 0972 675 032.

Pour signaler un dommage sur le réseau téléphonique d'ORANGE (poteau, câble, armoire)

se connecter sur : www.dommages-reseaux.orange.fr

et signaler le défaut en envoyant des photos des poteaux ou des câbles concernés et de la plaque signalétique bleu avec les N° indiqués.

❖ **MANIFESTATIONS « LOISIRS & CULTURE » 2023**

➤ *Après quelques années de poules maigres à cause de la covid, le village a renoué cette année le dimanche 19 mars avec la traditionnelle Poule au Pot, un véritable délice préparé par les cuisinières chevronnées du Comité Loisirs et Culture. Quatre-vingts convives de la commune et alentours ont pu se régaler de ce repas succulent. **Merci à Coco, Roselyne, Jean-Louis, Elodie, xxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx pour ce merveilleux repas.***



❖ **Concert jazz le samedi 15 avril :** Le trio d'Etienne Manchon, pianiste et compositeur, est venu présenter à la salle des fêtes son dernier enregistrement « Sreets », jazz aux influences multiples. Ce concert rempli de modernité réjouissante a enthousiasmé la cinquantaine de spectateurs présents. Etienne Manchon était accompagné comme souvent par Théo Moutou, batteur multi-styles et Clément Daldosso, contrebassiste.



➤ **La fête de la Saint-Jean :** après deux ans d'interruption, la commune a renoué avec un de ses événements favoris, la fête de la Saint-Jean le 25 juin 2022 où un menu festif et une bonne ambiance étaient au rendez-vous à la salle des fêtes. Les grillades étaient, comme auparavant, délicieuses !

➤ **Le concert classique annuel du dimanche 27 août :** sans interruption depuis 22 ans, l'association Loisirs & Culture de Saint-Créac a donné rendez-vous à son public pour partager un moment musical, toujours avec deux objectifs : la musique classique au plus proche du milieu rural, et la mise en valeur du patrimoine du village à travers son église au chœur roman et aux fresques d'inspiration gréco-byzantine du XVe siècle.

Nous avons eu droit cette année à un concert d'un ensemble de flûtes traversières, le **quatuor « 'Latitude »** (Fabienne Azema, Guy Bardot, Pascale Mary & Leslie Richmond) qui nous a proposé un parcours atypique pour flûtes légères « De la badinerie aux cartoons ».



Vous pouvez visionner des vidéos prises lors du concert sur le site internet de la commune : www.saint-creac.com

➤ **La fête du village a eu lieu les 9 & 10 septembre :**

Le samedi après-midi, le traditionnel concours de pétanque a enthousiasmé les compétiteurs ; le samedi soir un succulent méchoui était servi alors que la soirée était animée par l'éternel Marc Michel, qui a fait monter plus d'un saint-créacais sur les tables...

Le dimanche nous avons pu assister à la bénédiction de l'orgue Patrice Bellet lors de la messe traditionnelle par le père Charles Sawadogo et l'organiste Albertus Dercksen.



Après l'apéritif offert par la mairie, un repas festif, avec un délicieux colombo de porc et une mémorable omelette gasconne flambée à l'Armagnac, a été apprécié par une centaine de convives :



❖ PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2024

- **L'Association « Loisirs & Culture »** organisera son Assemblée Générale le **samedi 21 janvier 2024 à 17h30**. Cette AG est ouverte à tous les habitants de Saint-Créac. Elle permettra d'envisager les projets de l'année 2024 et se terminera par un moment de convivialité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
- Après **la Saint-Hubert créacaise** qui a eu lieu avec un beau succès le 21 mai 2023 à la salle des fêtes et où le chevreuil et le sanglier étaient au rendez-vous, la **Société de Chasse** organisera son repas traditionnel le **samedi 3 février 2024 à midi**.
- L'Association « Loisirs & Culture » a arrêté aussi une date pour **la POULE au POT le dimanche 19 mars midi** (à condition de trouver des poules !!!).
- Un concert de jazz avec **XXXXXXXXXXXXXXXXXX** aura lieu à la salle des fêtes le **XXXXXXXXXXXXXXXXXX à 21h00**.
- La 23^{ème} édition du concert classique de St-Créac aura lieu le **dimanche 25 août 2024 à 17h00**. Le programme est en cours de finalisation.
- La **fête du village** aura lieu le week-end **des 7 et 8 septembre**.